

La CCI du Gers se porte bien.



La CCI du Gers se porte bien.

Rémi Branet, président de la **CCI du GERS**, entouré de ses collaborateurs, nous présente les tenants de la situation de la CCI du Gers. En résumé, la situation est bonne et l'on foisonne d'initiatives et de ressources.

Ces derniers mois ont été marqués par des événements majeurs pour l'avenir des CCI, et notamment des **CCI rurales**, qui doivent réinventer leur modèle et faire face à des défis de grande ampleur. D'abord, la **loi PACTE (relative à la croissance et la transformation des entreprises)** qui donne au réseau des CCI les outils juridiques nécessaires à la poursuite de sa transformation et de sa modernisation : sécurisation juridique de l'action des CCI sur le champ concurrentiel, permettant au réseau de facturer ses prestations, pour faire face à la baisse de ressources fiscales, et généralisation du recrutement des collaborateurs des CCI en droit privé.

Rémi Branet aborde un sujet plus qu'important le **SMAC (seuil minimal d'activité consulaire)** entériné par un arrêté le 6 mai dernier. 17 présidents de CCI dont celle du Gers, ont proposé l'idée d'un SMAC, afin de garantir un financement minimum pour les CCI rurales. Conformément aux dispositions de la loi de finances 2019, ce seuil minimal d'activité consulaire a été établi pour 34 CCI bénéficiaires comprenant dans leur périmètre plus de 70 % de communes en **ZRR (zones de revitalisation rurale)**. C'est une très bonne nouvelle pour les territoires ruraux qui pourront continuer à bénéficier de l'accompagnement de proximité de leur CCI. Il ne faut pas oublier que les TPE entre 0 et 4 salariés représentent **87 % des entreprises gersoises...**



Rémi Branet et ses collaborateurs

L'État a donc fixé le cadre dans lequel, cinq missions sont assignées aux CCI. La CCI du Gers est déjà présente et active, avec ses partenaires, sur ces cinq grands chantiers.

1- Le soutien à l'entrepreneuriat : Depuis le début de l'année la CCI du GERS déploie le dispositif **Occtav**. C'est un service spécifique aux Zones de Revitalisation Rurale, mis en place à l'initiative des Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, et de Métiers et de l'Artisanat du territoire du Gers. L'objectif de ce service inter consulaire est le maintien des activités dans les territoires ruraux, en favorisant la transmission d'entreprise en milieu rural.

2- L'appui aux entreprises dans leurs mutations Depuis 2018, la CCI du GERS a lancé le programme « **Commerces Connectés du Gers** » pour aider les commerçants gersois à intégrer les usages numériques et l'innovation.

3- L'internationalisation : en 2018, 101 projets d'entreprises ont été accompagnés à l'international. La CCI a créé et anime le **club export** qui rassemble 30 entreprises exportatrices gersoises.

4- L'appui aux territoires. La mise en réseau et l'animation de filières est un des points forts de l'accompagnement de la CCI du Gers... La CCI anime 7 communautés et clubs d'entreprises thématiques. Le concept « **Un Village Un Produit** » est une méthodologie de développement économique local par la déclinaison d'actions autour d'un produit emblématique issu de l'histoire, des ressources ou savoir-faire locaux. **Un village Un produit** : St Mont (vin), Éauze (armagnac), L'Isle-Jourdain (vélo), Samatan (foie gras), Nogaro (passion mécanique) et plus récemment Saint-Clar (ail) et Montesquiou (la race mirandaise).



5- La représentation des entreprises : c'est une des raisons d'être des CCI, faire entendre la voix des entreprises auprès des pouvoirs publics. C'est ce qui a été fait lors du blocage des gilets jaunes. En mars dernier, la CCI et Guy Sorbadère, le président de la CMA, la CCI ont également souhaité organiser un atelier-débat pour faire entendre la voix des citoyens-entrepreneurs à l'occasion du Grand Débat National.

Et le Président de terminer :

C'est donc avec sérénité et beaucoup de détermination que les élus et l'équipe de la CCI vont appréhender les défis qui les attendent pour inventer la CCI de demain.



C'est avec tout autant de détermination que nous allons accompagner les chefs d'entreprises gersois pour relever les défis de l'économie en milieu rural : comment rendre attractif nos entreprises et notre territoire pour attirer des compétences et les fidéliser ? Comment réussir les transitions écologique et digitale ? Comment développer la compétitivité ? Et enfin, comment le Gers peut réussir un équilibre et développer des complémentarités avec le territoire métropolitain ?

Le bâtiment reprend bien même si le carnet est plein à six mois, on s'interroge pour la suite, toujours l'interrogation sur le commerce de centre bourg après l'épisode "gilets jaunes", l'inquiétude en tourisme avec l'accord **AMF (association des maires de France)** et **Airbnb, le leader mondial de la location de vacances** qui instaure une vraie concurrence déloyale (risque de disparition de campings)...



Capture.JPG